

AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM)

pour

Bureau de gestion de portefeuille, stratégie d'innovation et produits numériques

NIBS : D302A – Services professionnels, informatique

Numéro de la demande de soumissions :	1000401273		
Nom de l'organisation :	Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) – Division de l'approvisionnement de l'ASFC, Opérations (OPS)		
Date de la demande :	21 octobre 2022		
Date de début prévue :	À DÉTERMINER	Date de fermeture :	14 novembre 2022
Date de livraison prévue :	À DÉTERMINER		
Durée du contrat :	Le contrat sera d'une durée de trois (3) ans à partir de la date de son attribution, et sera assorti d'une option irrévocable permettant d'en prolonger la durée de deux périodes additionnelle d'une an.		
Méthode de sollicitation :	Compétitif	Accord commerciaux applicables :	<i>Accord de libre-échange Canada-Chili, Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), Accord de libre-échange Canada-Colombie, Accord de libre-échange Canada – Honduras, Accord de libre-échange Canada – Corée, Accord de libre-échange Canada-Ukraine, Accord de continuité commerciale Canada-Royaume-Uni (ACC Canada-Royaume-Uni) - Accord de continuité commerciale, Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (OMC-AMP)</i>
Visé par une entente sur les revendications territoriales globales :	Non	Nombre de contrats :	1

Détails des exigences

Procédure de l'appel d'offres : Appel d'offres sélectifs

L'Agence des services frontaliers du Canada a besoin de ressources dans **toutes** les catégories ci-dessous sous l'arrangement en matière d'approvisionnement EN578-170432 :

P.1 Conseiller en gestion du changement	NIVEAU 1
P.1 Conseiller en gestion du changement	NIVEAU 2
P.1 Conseiller en gestion du changement	NIVEAU 3
P.2 Architecte-conseil de l'organisation	NIVEAU 3
P.6 Administrateur de projet	NIVEAU 3
P.8 Chef de projet	NIVEAU 2
P.8 Chef de projet	NIVEAU 3
P.9 Gestionnaire de projet	NIVEAU 1
P.9 Gestionnaire de projet	NIVEAU 2
P.9 Gestionnaire de projet	NIVEAU 3
A.1 Architecte d'applications et de logiciels	NIVEAU 1
A.1 Architecte d'applications et de logiciels	NIVEAU 2
A.1 Architecte d'applications et de logiciels	NIVEAU 3
A.6 Programmeur/réalisateur de logiciel	NIVEAU 1

A.6 Programmeur/réalisateur de logiciel	NIVEAU 2
A.6 Programmeur/réalisateur de logiciel	NIVEAU 3
A.11 Testeur	NIVEAU 1
A.11 Testeur	NIVEAU 2
A.11 Testeur	NIVEAU 3
I.5 Architecte en Gestion de l'information	NIVEAU 3
I.9 Administrateur de systèmes	NIVEAU 2
I.11 Architecte de technologie	NIVEAU 2
I.11 Architecte de technologie	NIVEAU 3
B.1 Analyste des activités	NIVEAU 1
B.1 Analyste des activités	NIVEAU 2
B.1 Analyste des activités	NIVEAU 3
B.3 Conseiller d'Affaires	NIVEAU 1
B.3 Conseiller d'Affaires	NIVEAU 2
B.3 Conseiller d'Affaires	NIVEAU 3
B.7 Architecte de transformation des affaires	NIVEAU 1
B.7 Architecte de transformation des affaires	NIVEAU 2
B.7 Architecte de transformation des affaires	NIVEAU 3

Les titulaires d'AA suivants ont été invités à soumettre une proposition :

- Accenture Inc.
- BDO Canada LLP
- Deloitte Inc.
- Access Corporate Technologies Inc.
- Cistel Technology Inc.
- EMINENT SYSTEMS INC.
- iVedha Inc.
- Ernst & Young LLP
- NATTIQ INC.
- Yoush Inc.
- Thinking Big Information Technology Inc.
- Raymond Chabot Grant Thornton Consulting Inc.
- The KTL Group, Inc.
- CVL INFORMATION SOLUTIONS INC.
- Nortak Software Ltd

Description du travail

Le travail n'est actuellement pas exécuté par un entrepreneur / un offrant.

Exigences relatives à la sécurité

1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par le Programme de Sécurité des Contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des renseignements ou à des biens protégés, ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé, doivent tous détenir une cote de fiabilité en vigueur, délivrée ou approuvée par le PSC, TPSGC
3. L'entrepreneur ou l'offrant ne doit pas emporter de renseignements ou de biens protégés hors des établissements de travail visés; et l'entrepreneur ou l'offrant doit s'assurer que son personnel est au courant de cette restriction et qu'il la respecte
4. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité ne doivent pas être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC
5. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :
 - a. de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe
 - b. du Manuel de la sécurité des contrats (dernière édition)

Niveau minimum d'attestation de sécurité requis pour l'entreprise :

Niveau minimum d'attestation de sécurité requis pour la ou les ressources :

vérification d'organisation désignée
coté de fiabilité

Autorité contractante

Nom : Teagan Anderson-Léger
Numéro de téléphone : 506-852-6975
Adresse de courriel : CBSA-ASFC_Solicitations-Demandes_de_soumissions@cbsa-asfc.gc.ca
À l'attention de : Teagan Anderson-Léger

Demandes de renseignements

Les demandes de renseignements relatives à la présente DP doivent être adressées à l'autorité contractante susmentionnée. L'autorité contractante enverra par courriel les documents de la demande de propositions (DP) directement aux entreprises qualifiées qui détiennent un arrangement en

matière d'approvisionnement. AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES : LE SITE ACHATSETVENTES.GC.CA/APPELS-D-OFFRES N'EST PAS RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION DES DOCUMENTS D'INVITATION À SOUMISSIONNER. NOTA : La méthode d'approvisionnement des SPICT est mise à jour trois (3) fois par année.